

Les enjeux du sujet « les préjugés empêchent-ils de penser librement ? »

- **Enjeux théoriques : savoir pour savoir.**

- Qu'est-ce que la liberté de penser ?
 - Une illusion, un rêve impossible ?
 - Un pouvoir limité ?
 - Un pouvoir illimité ?
- Qu'est-ce concrètement que penser librement ?
 - Réceptionner passivement les pensées qui se présentent à nous du dehors et du dedans ?
 - Examiner, analyser et mettre à l'épreuve ces pensées reçues, données et qui se réduisent à être la matière première de l'activité de penser ?
- Qu'est-ce qu'un préjugé ?
 - Une pensée si puissante qu'elle me pense sans que je ne puisse y échapper ?
 - Une pensée qui n'est qu'offerte à mon libre examen et par rapport à laquelle, en conséquence, je suis tout puissant, si je le veux ?

- **Enjeux pratiques : savoir pour savoir quoi faire.**

- En fonction de ce qu'est vraiment la liberté de penser :
 - Si la liberté de penser est une illusion : rien ne sert de vouloir s'y essayer, tentative vaine, condamnée nécessairement à l'échec : je suis pensé, je ne peux échapper à la puissance du préjugé.
 - Si la liberté de penser est limitée : je vais devoir apprendre à distinguer les cas de figure dans lesquels je me situe afin de savoir si je peux utilement exercer ma capacité de penser ou pas.
 - Si la liberté de penser est un pouvoir illimité : nécessité inconditionnelle, si je veux effectivement penser librement, d'examiner, de questionner, d'analyser tout ce qui se présente à moi avant d'énoncer un jugement réfléchi.
- En fonction de ce qu'est concrètement penser de manière libre :
 - Si penser c'est recevoir passivement des pensées alors je n'ai rien à faire pour penser librement, j'ai une vie, de ce point de vue, facile.
 - Si penser est au contraire agir, examiner, alors c'est un travail qui demande des efforts, de la patience (délai de réflexion) et du courage (se confronter seul à la réflexion), j'ai une vie en apparence plus difficile à court terme mais en même temps je prends moins de risque de faire des erreurs, des mauvais choix et de devoir en assumer les conséquences concrètes négatives : j'ai, pour finir, une vie plus facile à long terme.
- En fonction de ce qu'est un préjugé :
 - Légitimité de l'adhésion à celui-ci et du discours de déresponsabilisation à son égard : je suis victime de mes préjugés et ne suis en conséquence pas responsable de ce que je pense et des conséquences que ces pensées peuvent avoir tant au point de vue privé, politique que moral.
 - Je suis responsable de mes pensées, du choix que je fais face aux préjugés : d'y adhérer aveuglément, de me laisser aller à y croire passivement ou de choisir de les examiner : j'aurai des comptes à rendre pour mes pensées : la responsabilité intellectuelle.